

Le chemin du Roy à Pont-d'Ouilly



Une randonnée proposée par BellesPortes111

Des bords du frais ruisseau du Val la Hère, vous monterez sur les hauteurs de Plainville et de Bourg d'Ouilly où le panorama est remarquable.

Durée	3h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	10,29 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	289 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	289 m	Commune	Pont-d'Ouilly (14690)
Point haut	205 m	Région	Suisse Normande
Point bas	53 m		



Trace n° 1871548

Description

Se garer à l'entrée du Boulevard de la Noé, à proximité du pont sur l'Orne.

(D/A) Quitter Pont d'Ouilly par la D511 en direction de Falaise.

(1) Au calvaire, monter la route à droite, traverser le lieu-dit la Valette puis la D 511 vers la Goubinière. Noter la stèle en mémoire des Polonais morts en 1944 sur la gauche.

(2) Au lavoir de la Goubinière, descendre à gauche jusqu'au bord de la Hère et franchir le ruisseau en passant sur le pont.

(3) Se diriger à gauche pour remonter sur Plainville.

(4) Dans le hameau, tourner à gauche, prendre la D167 à gauche puis le chemin à droite.

(5) Virer de nouveau à droite et suivre le chemin sur 500m environ. Prolonger par la petite route pour traverser le hameau du But.

(6) Couper la D167 et se diriger en face. Passer un carrefour et continuer en face légèrement sur la droite.

(7) Dans un virage, serrer à gauche vers la Goujardièrre, puis la Canée et descendre en direction du Val la Hère.

(8) Juste avant la route, s'engager à droite sur le chemin en angle aigu. Il longe le ruisseau et atteint une bifurcation.

(9) Tourner à gauche et franchir le pont rustique. Le chemin monte au Bourg d'Ouilly.

(10) Au niveau de l'église, virer à droite, couper la D511 (prudence) et poursuivre en face par la voie de droite. Le chemin passe au pied du silo et descend tout droit à Pont-d'Ouilly.

À la jonction avec la Rue de Falaise, tourner à gauche pour rejoindre le point de départ (D/A).

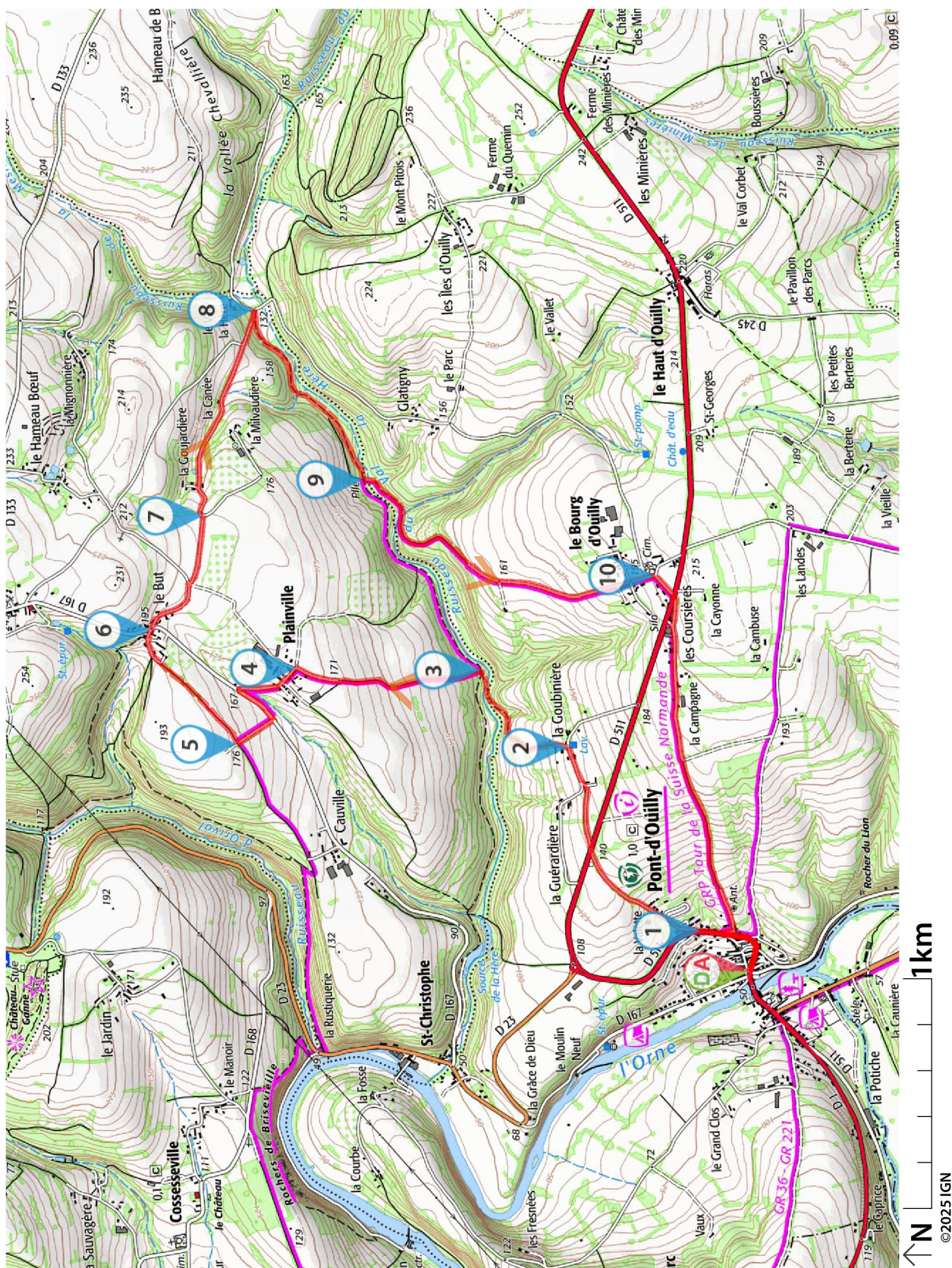
Points de passages

- D/A Bourg de Pont d'Ouilly**
N 48.873841° / O 0.409539° - alt. 53 m - km 0
- 1 À droite au calvaire**
N 48.875775° / O 0.407115° - alt. 78 m - km 0.38
- 2 Lavoir à la Goubinière**
N 48.880954° / O 0.396214° - alt. 139 m - km 1.48
- 3 À gauche vers Plainville**
N 48.884356° / O 0.391604° - alt. 87 m - km 2.1
- 4 Entrée de Plainville**
N 48.891564° / O 0.391515° - alt. 178 m - km 2.93
- 5 Chemin à droite**
N 48.893876° / O 0.396025° - alt. 175 m - km 3.62
- 6 Traversée de la D167 au lieu-dit le But**
N 48.897272° / O 0.389233° - alt. 194 m - km 4.28
- 7 À gauche vers la Goujardièrre**
N 48.895218° / O 0.38246° - alt. 189 m - km 4.87
- 8 Chemin à droite**
N 48.89323° / O 0.370195° - alt. 131 m - km 5.84
- 9 À gauche vers le pont**
N 48.888966° / O 0.380285° - alt. 113 m - km 6.77
- 10 Cimetière et église du Pont-d'Ouilly.**
N 48.877553° / O 0.386° - alt. 204 m - km 8.33
- D/A Bourg de Pont d'Ouilly**
N 48.873855° / O 0.409496° - alt. 53 m - km 10.29

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemin-du-roy-a-pont-d-ouilly/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

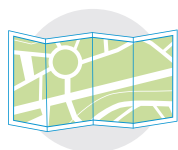
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



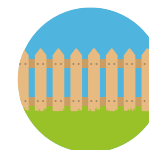
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



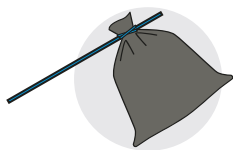
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.